RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Aigrefeuille d'Aunis • Anais • Ardillières • Ballon • Bouhet • Breuil la Réorte • Chambon
Chervettes • Ciré d'Aunis • Forges • Genouillé • Landrais • Le Thou • Marsais • Péré
Puyravault • Saint Crépin • Saint Georges du Bois • Saint Germain de Marencennes
Saint Laurent de la Barrière • Saint Mard • Saint Pierre d'Amilly • Saint Saturnin du Bois
Surgères • Vandré • Virson • Vouhé

Aunis Sud

Ma Communauté de Communes

2/

SOMMAIRE

3/ **UNE CDC AU SERVICE DE SES HABITANTS**

9/ **UNE CDC ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE**

17/ **UNE CDC GARANTE D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT**

23/ **UNE CDC SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE**

29/ **UNE CDC ATTENTIVE À L'ACCUEIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT DE SA JEUNESSE**

34/ **UNE CDC ÉCO-RESPONSABLE TOURNÉE VERS L'AVENIR**

38/ **UNE CDC PORTÉE PAR UNE GESTION CONTRAINTE ET RAISONNÉE**

Jean Gorioux,
Président de la Communauté de Communes Aunis Sud

Ce rapport d'activité regroupe toutes les informations sur les événements majeurs et les réalisations marquantes de chacun des services de la Communauté de Communes Aunis Sud au cours de l'année 2016.

Toutes les actions menées, qu'elles soient d'envergure ou plus discrètes, poursuivent un double objectif : renforcer la solidarité entre les communes et garantir le développement de notre territoire afin de répondre aux besoins de tous les Sud-Aunisiens, de créer des emplois et d'être toujours plus attractif.

Aunis Sud a vu ses missions s'élargir. Parmi les avancées les plus significatives, l'élaboration du PLUi-H (Plan local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) porte une véritable responsabilité et une vision d'avenir puisqu'il mobilise les élus des 27 communes pour dessiner le territoire de demain, un territoire accueillant et respectueux de l'environnement. Il représente ainsi un changement majeur : penser l'urbanisme à l'échelle intercommunale dans une logique de développement concerté des territoires.

Je vous invite à explorer ce rapport d'activité pour découvrir le travail quotidien mené par les élus et les agents de la CdC Aunis Sud. Dans tous les domaines (économie, tourisme, culture, transition énergétique, politique sociale, etc.), il vous permettra de mieux saisir la place qu'occupe aujourd'hui la Communauté de Communes au sein du nouvel espace métropolitain et les atouts territoriaux qu'elle a l'ambition de consolider et développer.

Jean GORIOUX
Président de la Communauté
de Communes Aunis Sud

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

Directeur de la publication : Jean Gorioux
Comité de rédaction : Commission Communication
Rédactrice en chef : Marie-Pierre Chobelet
Coordination éditoriale : Caroline Sagnier, Marine Lardière, Vincent Ader
Conception & réalisation : INSTANT URBAIN
Photos : Martin Charpentier, Xavier Léoty, CdC Aunis Sud
Impression : Document Concept 17

IMPRIM'VERT®

UNE CDC AU SERVICE DE SES HABITANTS

La Communauté de Communes a pour ambition première de garantir un développement cohérent et harmonieux de son territoire, en veillant à répondre aux besoins – actuels et futurs – des acteurs locaux dans toute leur diversité (habitants, associations, entreprises, etc.).

Dans cette perspective, les élus communautaires et les services de la CdC s'appuient au quotidien sur le projet de territoire, véritable feuille de route destinée à anticiper les besoins de la population sud-aunisienne dans les 10 à 15 années à venir. Les projets et les équipements réalisés dans les domaines de l'économie, de l'urbanisme, de la culture ou du sport témoignent de la diversité des actions portées par la CdC Aunis Sud au service d'un territoire en développement, aujourd'hui partie intégrante d'un nouveau Pôle métropolitain.

42
élus communautaires

15
conseils communautaires

13
commissions permanentes

88
agents

251
délibérations votées

2016, ANNÉE DE LA STABILITÉ ET DE L'AFFIRMATION DES COMPÉTENCES

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

Depuis sa création en 2014, la CdC Aunis Sud poursuit sa croissance en s'adaptant à un contexte politique et territorial changeant (création d'un nouvel échelon régional, transfert progressif de nouvelles compétences jusqu'en 2020, baisse des dotations de l'État, etc.).

Parmi les évolutions importantes de l'année 2016, il faut retenir :

- l'extension de la compétence Développement économique
- la compétence optionnelle "Collecte, valorisation et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés" devient compétence obligatoire
- la signature d'une entente intercommunale entre la CdC Aunis Sud et la CdC Aunis Atlantique pour assurer le portage de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin, après la dissolution du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis
- la signature d'une Charte métropolitaine avec 8 autres intercommunalités.

Les compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Collecte, valorisation et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Les compétences optionnelles

- Politique sportive
- Politique du logement social, de l'habitat et du cadre de vie
- Action sociale
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique culturelle
- Voirie relevant de la CdC

Les compétences facultatives

- Affaires scolaires
- Gendarmeries
- Mobilité

Retrouvez le détail des compétences de votre CdC sur **aunis-sud.fr**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
42 ÉLUS POUR UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE COHÉRENTE

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Joël LALOYAUX Aigrefeuille d'Aunis
Marie-France MORANT Aigrefeuille d'Aunis
Anne-Sophie DESCAMPS Aigrefeuille d'Aunis
Philippe GROULT Aigrefeuille d'Aunis
Bruno GAUTRONNEAU Anais
Jean-Marie TARGÉ Ardillières
Emmanuel DEVAUD Ballon
Annie SOIVE Bouhet
Jean-Marc NEAUD Breuil la Réorte
François GIRARD Chambon
Daniel ROUSSEAU Chervettes
Jean-Michel CAPDEVILLE Ciré d'Aunis
Francis MENANT Landrais
Christine BOUYER Marsais
Christine JUIN Péré
Philippe GORRON Saint Crépin
Mayder FACIONE Saint Georges du Bois
Walter GARCIA Saint Germain de Marencennes
Marie-Véronique CHARPENTIER Saint Laurent de la Barrière
Fanny BASTEL Saint Pierre d'Amilly
Jean-Yves ROUSSEAU Surgères
Sylvie PLAIRE Surgères
Jean-Pierre SECQ Surgères
Marie-Joëlle LOZAC'H SALAUN Surgères
Younes BIAR Surgères
Catherine BOUTIN Surgères
Stéphane AUGÉ Surgères
Nathalie MARCHISIO Surgères
Sylvain RANCIEN Surgères
Danielle BALLANGER Le Thou
Pascal TARDY Vandré
Thierry PILLAUD Virson
Thierry BLASZEZYK Vouhé

Assemblée délibérante, le Conseil est le cœur de la vie politique communautaire. C'est lui qui débat et vote les grandes orientations et projets qui lui sont soumis par les commissions. Les 42 délégués qui le composent sont tous des élus municipaux.

Le Conseil communautaire se réunit tous les mois. Ces séances sont ouvertes au public, autant d'occasions d'apprendre comment se construisent les projets et se concrétisent les grands enjeux du territoire.

Le Président est élu par le Conseil communautaire, il est accompagné de 8 Vice-Présidents, chacun étant chargé d'une des grandes compétences de la CdC.

LE PRÉSIDENT

Jean GORIOUX
Saint Georges du Bois
Finances

LES VICE-PRÉSIDENTS

Catherine DESPREZ
Surgères
1re Vice-Présidente
Développement économique et CIAS

Christian BRUNIER
Le Thou
2e Vice-Président
Enfance - Jeunesse Famille - Emploi Insertion/Affaires scolaires Habitat - Logement

Gilles GAY
Aigrefeuille d'Aunis
3e Vice-Président
Patrimoine et Services Techniques

Marie-Pierre CHOBELET
Saint Saturnin du Bois
4e Vice-Présidente
Tourisme et Communication

Raymond DESILLE
Puyravault
5e Vice-Président
Aménagement et Urbanisme

Patricia FILIPPI
Saint Mard
6e Vice-Présidente
Personnel et Culture

Marc DUCHEZ
Genouillé
7e Vice-Président
Sport

Micheline BERNARD
Forges
8e Vice-Présidente
Environnement et Marchés Publics

PÔLE MÉTROPOLITAIN :

S'UNIR POUR UN TERRITOIRE FORT ENTRE NANTES ET BORDEAUX

NANTES MÉTROPOLE

24 communes
609 198 habitants
523 km²

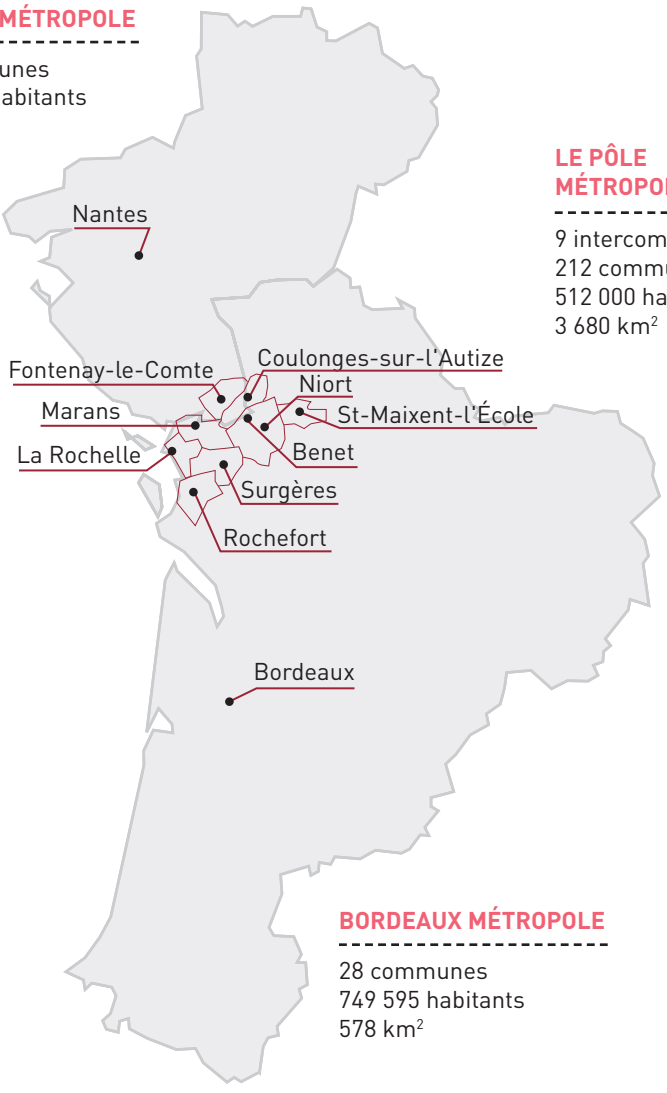

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

9 intercommunalités
212 communes
512 000 habitants
3 680 km²

BORDEAUX MÉTROPOLE

28 communes
749 595 habitants
578 km²

Au nord, Nantes Métropole ; au sud, Bordeaux Métropole ; entre les deux, le Pôle métropolitain, un nouveau territoire entre Niort et La Rochelle de près de 512 000 habitants (au 1er janvier 2017), formé de 9 intercommunalités.

Cet espace de coopération métropolitaine s'est doté d'une charte, approuvée par le Conseil communautaire le 3 juin 2016 et signée officiellement par les présidents des 9 intercommunalités concernées le 13 septembre 2016 à La Rochelle.

Le Pôle métropolitain est formé de 9 intercommunalités situées dans 3 départements et 2 régions :

- **3 dans les Deux-Sèvres** : la Communauté d'agglomération du Niortais, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et la Communauté de Communes Les Portes de Gâtine (issue de la fusion au 1er janvier 2017 des Communautés de Communes de Gâtine Autize, du Pays Sud Gâtine et du Val d'Egray) ;
- **4 en Charente-Maritime** : les Communautés d'agglomération de La Rochelle et de Rochefort-Océan, ainsi que les Communautés de Communes Aunis Sud et Aunis Atlantique ;
- **2 en Vendée (Pays de la Loire)** : les Communautés de Communes Vendée Sèvre Autise et Fontenay-Vendée (issue de la fusion au 1er janvier 2017 des Communautés de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et du Pays de l'Hermenault).

DES STRATÉGIES COMMUNES
POUR UN PÔLE MÉTROPOLITAIN AMBITIEUX

Le Pôle métropolitain a vocation à **développer des projets communs** et à **partager des stratégies**, en dépassant les frontières administratives (départements, régions) et les schémas habituels de concurrence. Force de proposition, **il représente le territoire** à l'échelle régionale (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire).

Le Pôle métropolitain n'est porté par aucune structure juridique. Les présidents des 9 intercommunalités se réunissent en **conférence métropolitaine** au moins deux fois par an pour fixer les orientations et les priorités. Pour préparer ces conférences, des élus désignés par les intercommunalités se réunissent en **commissions thématiques**. Ils s'appuient sur le travail réalisé par les groupes techniques, ouverts aux partenaires et acteurs du territoire : syndicats mixtes porteurs de SCOT, Régions, Départements, chambres consulaires, parcs naturels régionaux, universités, offices de tourisme, opérateurs de transport, etc.

Les domaines d'intervention du Pôle métropolitain

Ses domaines d'intervention portent sur plusieurs actions prioritaires :

- **développement économique :** encourager l'innovation et le transfert de technologies, promouvoir les filières d'excellence et les pépites économiques ;
- **enseignement supérieur :** favoriser la recherche et l'innovation par les filières d'enseignement supérieur territoriales, proposer un territoire attractif pour les personnes en formation post-bac ;
- **mobilité :** garantir l'accès aux territoires (multimodes, passagers et fret) et élaborer un schéma territorial de l'intermodalité ;
- **aménagement de l'espace :** partager les stratégies de planification et contribuer aux documents régionaux ;
- **environnement :** proposer un modèle de développement économe en énergie et préserver le patrimoine naturel pour le valoriser ;
- **tourisme :** construire une destination touristique nouvelle en favorisant les itinérances (cyclotourisme, tourisme fluvial et le nautisme).

DES SERVICES AUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Organigramme au 31 décembre 2016

PRÉSIDENCE
Jean GORIOUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Christelle LAFAYE

SERVICES SUPPORTS

Directeur général adjoint
Valérie Doré

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Mireille Manson
Lydia Jadot

RESSOURCES HUMAINES
Responsable du service RH
Cendrina Ragot

Assistante
Charlotte Proux-Coiscault

Conseiller en prévention
Emmanuel Meslin

COMPTABILITÉ FINANCES PUBLIQUES
Responsable du service Finances
Marc Boussion

Comptabilité
Delphine Théraud
Christine Fumeron

MAINTENANCE & GESTION DU PARC INFORMATIQUE
Sébastien Delestre

ACCUEIL
Cécile Brunazzi
Lydia Jadot

ENTRETIEN
Séverine Aufort
Jocelyne Clerteau
Micheline Jardrit
Anita Porcar
Georgine Kiltch

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

COMMUNICATION TOURISME
Responsable du service
Caroline Sagnier

Créations graphiques et numériques
Christelle Guyon

Communication & Tourisme
Sophie Meunier

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Responsable du service
Cédric Boizeau

Chargée de mission en création et reprise d'entreprises
Laurence Fanton

Conseil en organisation d'entreprises
Évelyne Coutant

Gestionnaire de la Pépinière d'entreprises Indigo
Céline Le Brun

PÔLE PLANIFICATION URBANISME MOBILITÉ - HABITAT
Responsable du service
Annabelle Gaudin

Instructeurs
Thierry Guéret
Annabelle Sellas
Gwendoline Berthelot
Marion Lemaire

AMÉNAGEMENT FONCIER-ENVIRONNEMENT
Responsable du service
Cécile Philippot

VIE QUOTIDIENNE

ENFANCE JEUNESSE - FAMILLES DÉVELOPPEMENT SOCIAL AFFAIRES SCOLAIRES
Responsable du service
Philippe Foucher

Administratif
Amandine Naud

Enfance
Estelle Deval

Référente Famille & Relais Assistantes Maternelles (R.A.M)
Nathalie Hannequin

R.A.M
Véronique Chalots

Assistante R.A.M
Roselyne Chauvet

Temps d'accueil périscolaires
Annick Cadiou*

Jeunesse Bureau Information Jeunesse (B.I.J)
Christelle Bitaudeau

Projets Jeunes Animations enfance
Annick Cadiou

Maison de l'Emploi (M.A.E)
Karine Cartier
Sophie Meunier

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Responsable du service
Sandrine Rayer Seillier

Accueil (CIAS)
Jean-Luc Zamparo

Instruction & Intervention sociale
Françoise Salacruch
Michèle Talon

Coordinatrice de l'épicerie solidaire
Delphine Marie-Marty

Gestionnaire logistique de l'épicerie solidaire
Vincent Barnac

VIE QUOTIDIENNE

SPORTS
Responsable du service
Solène Guillemette

Assistante
Amandine Naud

Éducateurs sportifs
Ludovic Lioret
Loïc Guilloteau
Nathalie Bolteau
Laurent Bernot
Willy Berthomé
Julien Grassin
Jean-François Thollé

CULTURE PATRIMOINE
Site archéo & culture
Perle Lesimple

Réseau des bibliothèques
Alcidie Vermeersch

ENSEIGNEMENT MUSICAL
Directeur du Conservatoire de Musique
Christian Méchin

Secrétariat - administration
Chantal David

Enseignants artistiques
Béatrice Bernay
Marie Boche
Marie-Paule Bouin
Anne Brochard
Anthony Chevrier
Benjamin Cloutour
Cyril Constantin
Pierre Dagois
Henri Dubois
Olivier Grosset
Maryse Leclaircie-Cottin
Guillaume Lécuyer
Sandrine Marie-Grosset
Adrien Ranson
Mélanie Rault
Svetlana Juchereau

SERVICES TECHNIQUES

Direction des services techniques
François Percot

Gestion administrative et Suivi des marchés
Séverine Renou

Responsable du Centre Technique
Christophe Ballanger

Agents techniques
Jean-Daniel Ballanger
Pascal Dardant
Patrick Deschamps
Jean-Claude Épaud
Charles Picot
Corentin Moreira

Agents d'entretien (complexe sportif Aigrefeuille d'Aunis)
Anne-Marie Garnier
Stéphane Saracco

Agents d'entretien (complexe sportif Surgères)
Bruno Giraud
Mickaël L'Heveder
Régis Pinet

** En remplacement d'un agent titulaire absent*

UNE CDC ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

C'est l'un des rôles principaux de la Communauté de Communes d'améliorer la qualité du cadre de vie et de valoriser les forces du territoire. Dynamique, Aunis Sud est un territoire qui attire et se développe. Ce dynamisme ne se résume pas seulement à une question de chiffres mais engage sa capacité à accueillir et écouter les besoins de tous ceux qui créent de la richesse, qu'elle soit de nature économique, sociale ou culturelle. Grandir ensemble, c'est savoir utiliser au mieux ses atouts et ses ressources et créer les meilleures conditions de l'épanouissement de tous : jeunes et moins jeunes, entrepreneurs, porteurs de projets, associations, artistes, etc.

1584
personnes ont visité le site archéologique

293
élèves inscrits au Conservatoire de musique

535
visites reçues par la Pépinière d'entreprises Indigo

268
participants au festival Cycle & Sound 2016

334 125 €
de subventions pour les manifestations culturelles

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : CRÉER LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR TOUS LES PORTEURS DE PROJET

indigo
Pépinière d'entreprises

NOMBRE D'APPELS

2015	2016
443	297

NOMBRE DE VISITES

2015	2016
697	535

28 personnes présentes en entreprises

3 télétravailleurs ont utilisé l'espace coworking

86 % taux d'occupation annuel moyen

Stimuler les Territoires par l'Emploi et les Projets (STEP)

Aux côtés de l'AFIPaR (Association de formation et d'Information des Paysans et des Ruraux), la Communauté de Communes Aunis Sud a souhaité initier la démarche **"STEP"**. L'objectif ? Repérer les besoins des habitants du territoire pour faire émerger des idées et aider à concrétiser des projets et des emplois grâce à une **démarche d'accompagnement coopérative et partenariale**.

Afin de mener ce projet à bien, une soirée de l'initiative a été organisée le 21 novembre. Plusieurs thèmes ont été abordés : créer ou reprendre une entreprise, produire et s'approvisionner en circuits courts, faire émerger un projet. 50 personnes s'y sont rendues, dont 22 porteurs de projet, 3 chefs d'entreprises et 7 élus.

En décembre, la formation "De l'idée au projet" a été dispensée sur plusieurs jours pour 14 personnes inscrites, dont 6 habitaient en Aunis Sud.

Ce travail a abouti :

- au repérage de 84 personnes prêtes à développer une idée ou un projet ;
- à l'accompagnement par l'AFIPaR de 12 personnes ;
- à la création d'une activité commune par 2 personnes.

La CdC accompagne les porteurs de projet

Afin d'accompagner au mieux porteurs de projet et entrepreneurs, la Pépinière d'entreprises Indigo leur fournit toutes les clés pour répondre aux exigences du monde de l'entreprise. En 2016, 5 ateliers de professionnalisation "Qui fait quoi pour moi ?" ont été proposés sur le thème de la communication et des outils disponibles sur le web. Entre mars et novembre, 42 participants à ces ateliers se sont réunis. Animée par des intervenants extérieurs, chaque session est organisée en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Le conseil en organisation d'entreprises

L'une des compétences économiques de la CdC est d'apporter des conseils en organisation d'entreprises. Le service Développement Économique assure un soutien aux entreprises pour l'application des dispositions légales et la mise en place d'une stratégie de développement.

Renouvellement des conventions avec l'Université de Poitiers et le CFA ESR PC

Le renouvellement des conventions a eu lieu le 19 janvier 2016. L'ambition première est de rapprocher les entreprises de la CdC des étudiants de ces deux pôles d'enseignement supérieur. Au terme d'un an de contrat, aucun abandon en cours de formation n'a été signalé, gage de l'efficacité du dispositif.

Conférence sur la Loi Rebsamen

60 chefs d'entreprises des secteurs privé et public se sont réunis le 3 mars 2016 pour en savoir plus sur la mise en place du compte personnel de pénibilité. La CARSAT* Centre-Ouest, la CdC et un avocat spécialiste en droit social ont pu apporter leurs éclairages sur l'application de cette loi et les changements à venir.

La 13e semaine nationale sur l'Amélioration de la qualité de vie au travail

Du 13 au 17 juin 2016, les chefs d'entreprise et salariés du territoire de la CdC ont pu travailler sur le thème du management en entreprise. Trois opérations inter-services ont été mises en place dans le but de montrer les aspects positifs d'un bon management. Le service Développement Économique s'est donc associé au service Sport et à plusieurs entreprises et partenaires pour organiser les différentes activités de la semaine.

Mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Le 17 novembre 2016, une soirée s'est tenue à Saint Germain de Marencennes dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire. 40 personnes ont pu échanger sur le thème "Alimentation, comment faire pour qu'économie rime avec solidaire ?".

** Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail.*

ZOOM SUR LE FONCIER

- **25 terrains ont été vendus**, ce qui représente 135 380m², soit 40% du stock foncier
- **Les 3/4 des cessions foncières** ont été réalisées sur Surgères et Le Thou
- **1 vente sur 3 concerne un projet extérieur** qui est 2 à 3 fois plus consommateur d'espace que les autres

TOURISME : FAIRE VIVRE AUNIS SUD POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

1584
personnes ont visité le site archéologique en 2016

301
visiteurs (visites commentées et ateliers)

166
scolaires

314
personnes pour les accueils de loisirs et RAM

803
personnes pour les manifestations culturelles

Le site archéologique à Saint Saturnin du Bois

En 2016, la Communauté de Communes Aunis Sud a continué les travaux de restauration mis en place l'année précédente, tout en respectant l'esthétique du lieu et la conservation des vestiges dans leur état. La CdC a fait intervenir Landarc en avril, juillet et octobre pour continuer le projet de valorisation paysagère. Plusieurs prestations ont été finalisées : implantation de rondins de bois, nettoyage, stabilisation des secteurs fragiles ou encore conditionnement des vestiges.

Le volet botanique a également avancé grâce à la matérialisation des plans au sol réalisée par Clément Gay, topographe au service d'archéologie départementale. Les graines utilisées ont été gracieusement fournies par le Conservatoire national de botanique et Jean-Marie Marchand, fermier-boulanger de Saint Saturnin du Bois.

Des maçons, Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis, spécialisés dans la restauration du patrimoine ont de nouveau travaillé à la valorisation du site. Pendant toute la durée du chantier, le public a pu observer les techniques utilisées par les maçons, qui ont également participé au premier "Apéro'fouille".

Une médiatrice du patrimoine ainsi qu'une stagiaire ont rejoint l'équipe le temps de la saison dans le but d'assurer les visites commentées et les ateliers pédagogiques. Le site s'est également doté d'outils au service de la pédagogie : une caisse sarcophage pour l'atelier "Les ptits' archéos" et un dôme géodésique loué pour différentes activités ; le panneau d'orientation a également été mis à jour.

Festival Cycle & Sound

Pour la 8e année consécutive, la CdC Aunis Sud a organisé cet événement festif et convivial qui allie découverte du patrimoine local, musique et balade à vélo. Ouverte à tous, cette édition a été un succès avec **268** personnes présentes. Les participants ont découvert les paysages et les spécialités de trois communes du territoire : Marsais, Anais et Landrais.

L'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP)

Implanté depuis 2012, l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin continue de se développer. Afin de valoriser le territoire et les animations commercialisées par l'Office de Tourisme, l'offre éditoriale s'est développée. Une nouvelle brochure a été éditée : "Mes activités", venant compléter les supports "Mon agenda " et "Mon guide ".

** Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin.*

L'aide au classement des hébergements

La CdC Aunis Sud souhaite développer un parc d'hébergements touristiques qualifié, susceptible de répondre aux critères d'accueil, de confort et d'accessibilité exigés aujourd'hui par la clientèle touristique. C'est pourquoi une subvention est versée par la CdC pour le classement des meublés de tourisme et l'accès au référentiel "Chambres d'Hôtes référence" déployé par l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin.

Convention d'entente avec la CdC Aunis Atlantique

En vue de la dissolution programmée du Pays d'Aunis en janvier 2017, une entente a été mise en place entre les deux Communautés de Communes pour assurer la cohérence de gestion de l'OTAMP* à l'échelle des deux collectivités. Elle va permettre aux deux CdC de travailler ensemble, de développer une politique touristique ambitieuse et de définir un objectif commun à l'OTAMP.

ZOOM SUR AUNIS SUD

2 Communautés de Communes

59 090 habitants

2 bureaux de tourisme : Marans et Surgères

1 siège social basé à St Sauveur d'Aunis

220 partenaires pour la saison 2015-2016

14 836 personnes renseignées

11 199 personnes accueillies en bureau

1 429 personnes accueillies hors les murs

19 animations articulées autour de 4 thématiques

85 sorties programmées

6 établissements labellisés "Accueil Vélo"

CULTURE : UNE PROGRAMMATION OUVERTE À TOUTES LES PRATIQUES ET À TOUS LES PUBLICS

14 bibliothèques, dont 10 concernées par l'informatisation

100 personnes mobilisées (bénévoles et salariés) pour la lecture publique

57 000 documents accessibles

Le Réseau des bibliothèques

À la suite de la signature de la charte fin 2015, qui concerne aujourd'hui 14 bibliothèques et 16 communes, l'année 2016 a été celle de l'informatisation. Ce projet a mobilisé les 10 équipes volontaires au service de ce chantier d'envergure.

Après plusieurs concertations avec les élus et la médiathèque départementale, un logiciel commun a été retenu. L'objectif est de proposer aux équipes un outil compatible avec leur fonctionnement au quotidien et capable de dégager du temps pour l'accueil du public. Il s'agit également de mettre à disposition des habitants un outil accessible sur internet : le **catalogue commun**.

De chez soi ou en bibliothèque, cet outil permet de consulter le catalogue et de vérifier rapidement si un document est disponible dans sa bibliothèque ou dans les 9 autres du réseau. **À noter** Il faut également savoir que le fonctionnement en réseau signifie qu'une inscription dans l'une des 10 bibliothèques permet d'emprunter dans les 9 autres.

L'année 2016 a également été marquée par des actions de médiation auprès des équipes des bibliothèques pour les accompagner dans leur quotidien et auprès des habitants avec les "Sacs Mystères". Un fonds itinérant de *kamishibaï*, histoires contées par le biais de planches illustrées, a également été mis en place. Les habitants pourront bientôt profiter de ces créations lors d'animations organisées au sein des bibliothèques.

Les subventions culturelles

Sur l'année 2016, le service culturel de la CdC a présenté 18 dossiers pour un montant total de 334 125 €, dont 274 000 € pour Le Palace et 41 000 € pour l'École de musique de la Petite Aunis.

Les bibliothèques du réseau

Les bibliothèques incluses dans le catalogue commun

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : UN PÔLE D'APPRENTISSAGE ET DE DÉCOUVERTE AU COEUR DE LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE

Permettre l'expression scénique des élèves dans toute sa diversité, valoriser les pratiques artistiques et pédagogiques des enseignants, enrichir les projets au contact de plusieurs artistes et partenaires : tels ont été les objectifs développés par l'équipe pédagogique du Conservatoire de musique de la CdC Aunis Sud lors de la saison culturelle 2015/2016.

Des partenariats avec plusieurs associations comme L'Espace culturel Le Palace, le Comité des Fêtes de Surgères ou encore l'Office des Aînés, ont permis de mettre en lumière la vie locale. Avec plus de 50 rendez-vous, la programmation de l'action culturelle du Conservatoire constitue un véritable vecteur d'échanges et de rencontres sur notre territoire.

L'action culturelle a favorisé les rencontres avec plusieurs artistes talentueux :

- **Marianne Dumas**, violoncelliste, dans le cadre de deux concerts à Surgères et Niort ;
- **Gorka Robles**, ténor, animateur d'une master class exceptionnelle pour un travail autour de l'opéra ;
- **Étienne Bouchard**, chanteur québécois, qui nous a fait partager son nouveau répertoire à Surgères et Aigrefeuille d'Aunis.

Différents partenariats ont été poursuivis :

- l'Éducation Nationale, avec l'organisation de 3 soirées vocales, qui ont eu lieu à Aigrefeuille d'Aunis, Marsais et Surgères ;
- la compagnie Voix d'Aunis, pour un travail autour de l'opéra ;

- les Ateliers numériques du Palace à Surgères, avec la création d'illustrations dans le cadre d'un nouveau projet autour des musiques d'illustration de mangas. Ce projet a permis au Conservatoire de se produire dans le cadre du festival Japaniort.

Dans une démarche d'ouverture, le Conservatoire de musique propose des ateliers découverte mensuels autour des musiques actuelles et va poursuivre l'expérimentation de l'Apprentissage Musical par l'Orchestre.

293
élèves

16
professeurs

"ON A TOUT INTÉRÊT À MIEUX SE CONNAÎTRE !"

LA CDC A OUVERT SES PORTES

JOURNÉE PORTES OUVERTES
10 SEPT. 2016 10H-18H
SUIVEZ LE SENS DE LA VISITE !
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS SUD

VISITES GUIDÉES RENCONTRES ANIMATIONS CONCERTS

L'échelle intercommunale, ses missions et ses élus sont bien souvent méconnus du grand public. Sous un angle décontracté et grâce à une campagne de communication originale, la formule "Journée Portes Ouvertes" de la CdC Aunis Sud au grand public et aux élus municipaux du territoire a fait mouche avec environ **200 visiteurs**. Tous les pôles et les services ont pu ainsi se présenter et gagner en visibilité.

Le samedi 10 septembre, la journée a mobilisé les agents, les élus, une comédienne en guise de guide et des navettes pour conduire les visiteurs sur chaque site : Pépinière d'entreprises Indigo, Maison de l'Emploi, Centre Intercommunal d'Action Sociale, piscines (Aigrefeuille d'Aunis, Surgères et Vandré), Conservatoire de musique, Relais Assistantes Maternelles, ateliers techniques (réservé aux élus), site archéologique à Saint Saturnin du Bois, et bien sûr les bureaux du siège de la Communauté de Communes.

Coût de la journée : 6 564 € TTC. Ce budget a été intégré dans le budget initial 2016 du service Communication.

La journée Portes Ouvertes a permis de :

- présenter et expliquer les actions et les services de la CdC ;
- ouvrir les portes de tous les bâtiments communautaires ;
- rencontrer les élus et les agents, échanger avec les habitants ;
- fédérer les agents de la CdC (travail en commun, mobilisation des services) ;
- partager un moment convivial avec les agents et les familles présentes lors du pique-nique partagé ;
- échanger avec les partenaires présents (Office de Tourisme, Cyclad, Défi Énergies 17, etc.).

UNE CDC GARANTE D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT

Depuis quelques années, on observe partout une évolution des habitudes de consommation et du mode de vie des citoyens. Aunis Sud ne déroge pas à ce nouveau contexte : les habitants du territoire résident dans une commune, travaillent parfois dans un bourg voisin ou pratiquent leurs loisirs ailleurs encore.
L'aménagement du territoire se pense aujourd'hui à l'échelle intercommunale. La CdC Aunis Sud apporte une cohérence et une nouvelle dimension aux projets en proposant des aménagements et des services adaptés aux besoins des habitants et des professionnels.
Elle a également pour responsabilité de veiller à la préservation et à la mise en valeur des sites d'intérêt communautaire, mission assurée au quotidien par les services techniques.

25 500 m²
acquis par la CdC en 2016

25
sites communautaires

1860
dossiers instruits par le service Instruction

102
hectares appartenant à la CdC

AMÉNAGEMENTS FONCIERS :

DES ÉQUIPEMENTS OPÉRATIONNELS POUR FAVORISER L'INITIATIVE ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE

L'acquisition de terrain

La Communauté de Communes a acquis plusieurs terrains destiné à divers projets :

- **23 hectares au lieu-dit Bas Fief des Fosses à Surgères**, qui verront l'aménagement du parc d'activités de La Combe dans les prochaines années ;
- **2,6 hectares au carrefour de la D911bis et du chemin de La Perche**, pour permettre à terme l'extension du Pôle commercial ouest de Surgères.

Elle a également conduit des négociations dans le cadre de futures acquisitions. En collaboration avec la SAFER, des négociations ont été menées avec les propriétaires et les exploitants de terrains susceptibles de devenir des terrains communautaires. Ces négociations concernent notamment la recherche de terrains agricoles dans la perspective de compenser les pertes foncières subies par les agriculteurs.

Les études de projets de parcs d'activités

Parc d'activités économiques du Fief Saint-Gilles (Saint Georges du Bois) : une convention a été signée avec le Syndicat de la voirie afin de finaliser la suite de l'aménagement de la rue de l'industrie en lotissement d'activités. Le travail préparatoire au projet a commencé en collaboration avec le Syndicat. Le lotissement d'activités devrait compter 7 lots de 2 000 à 2 750 m².

Les aménagements et travaux dans les parcs d'activités existants

- **Parc d'activités artisanales du Cluseau (Vouhé)**. Le dossier de subvention auprès de l'État a été déposé et accepté. La consultation des entreprises a abouti au choix d'EIFFAGE pour le lot "Voirie et réseaux divers", d'INEO pour le lot "Eau potable" et de Carré Vert Paysage pour le lot "Espaces verts". Ces trois lots et l'éclairage public atteignent un montant total de travaux de 387 000 € HT.
- **Parc d'activités économiques du Fief Girard (Aigrefeuille d'Aunis - Le Thou).** La rue du Fief Girard a fait l'objet d'une réfection totale de la chaussée sur 225 m.
- **Parcs d'activités économiques du Fief Saint Gilles (Saint Georges du Bois) et de la Métairie (Surgères).** Tous deux ont été équipés de panneaux de signalétique présentant le plan du parc d'activités et la localisation des entreprises.

URBANISME ET MOBILITÉS : DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS D'UN BASSIN DE VIE DYNAMIQUE

Le Pôle Gare à Surgères

Trois objectifs guident ce projet :

- **préserver l'offre de transport ferroviaire** de la gare à Surgères ;
- **offrir un espace adapté, fonctionnel et sécurisé** pour les usagers de la gare, en travaillant notamment sur les connexions gare-centre-ville ;
- **améliorer l'image de la ville** et faire du Pôle Gare un lieu de vie, un espace public et un élément d'attractivité.

Associant le Conseil Départemental et la SNCF à la Communauté de Communes Aunis Sud, le projet de réaménagement vise ainsi à organiser l'intermodalité en développant et en réorganisant l'offre de stationnement, tout en répondant à des objectifs de sécurité et d'accessibilité.

Il privilégie plusieurs principes d'aménagement :

- les passerelles proposeraient une alternative aux circulations basses afin que les usagers puissent éviter les véhicules, notamment les camions. Une voie mixte piétons-cyclos est prévue à cet effet, en surplomb.
- un travail de plantation est prévu, avec notamment des sujets de grande taille autour de la passerelle afin d'imposer de manière immédiate une atmosphère végétale.
- le principe de gratuité des parkings, avec la mise en place d'un système de ticket pour le parking courte durée (tranches horaires gratuites).

Après avoir retenu en octobre 2014 le scénario de réaménagement "Parvis Belvédère", le Conseil communautaire s'est ensuite positionné une première fois sur la phase d'avant-projet (AVP), en décembre 2015. Suite à des désaccords techniques, à de nouvelles exigences en termes de sécurité et à l'ajout de nouvelles emprises permettant l'agrandissement des parkings, une reprise d'études a ainsi été engagée en juillet 2016 afin de réaliser un nouvel avant-projet.

La halte TER au Thou

L'aménagement de la halte TER Aigrefeuille-Le Thou a été réalisé au lieu-dit "La Gare" sur la commune du Thou et accueille les trains depuis le 11 décembre 2016 après six mois de travaux. Pour les voyageurs, cette nouvelle étape sur le trajet La Rochelle-Poitiers est un moyen de rejoindre plus facilement leur lieu de travail ou leurs proches.

URBANISME ET MOBILITÉS :
DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS D'UN BASSIN DE VIE DYNAMIQUE

Nombre de dossiers instruits par commune

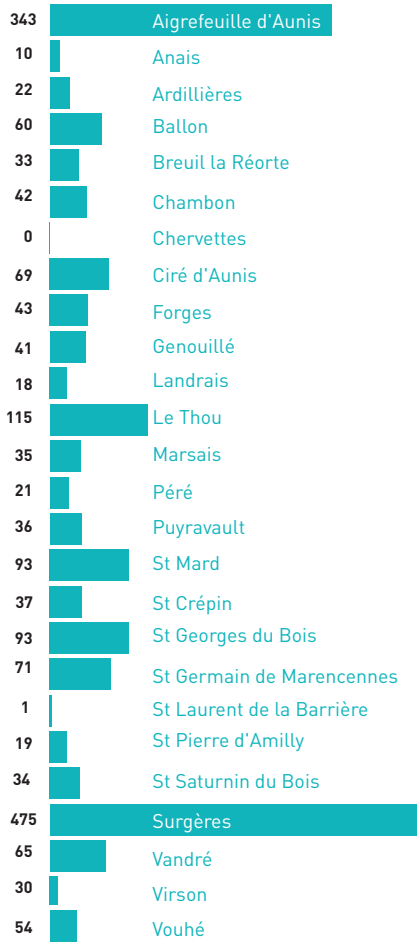

Service commun d'instruction du droit des sols

Après deux années de fonctionnement opérationnel, le service d'instruction des autorisations d'urbanisme prend sa vitesse de croisière. Recrutés par la Communauté de Communes Aunis Sud, les quatre instructeurs prennent en charge le traitement des dossiers d'urbanisme et sont également à la disposition du public pour apporter leurs conseils sur les règles applicables dans le cadre de projets immobiliers.

Ces rencontres sur rendez-vous sont l'occasion de vérifier si le projet est compatible avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune ou, le cas échéant, de suggérer les modifications à apporter.

En 2016, ce sont plus de **1 860 dossiers** qui ont été instruits par le service.

Le PLUi-H

La Communauté de Communes Aunis Sud et ses communes membres ont décidé de mettre en œuvre un document d'urbanisme commun : le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)**.

L'objectif est de concrétiser le travail réalisé en 2015 autour du projet de territoire, document prospectif destiné à définir les grandes orientations d'aménagement pour Aunis Sud à l'horizon 2030. La Communauté de Communes entend construire ce PLUi-H avec une ambition : mettre en œuvre de manière concrète les orientations retenues et favoriser de la sorte un **développement équilibré et maîtrisé de son territoire**.

Une consultation a été lancée en juin 2016 afin de sélectionner un prestataire capable d'accompagner la CdC et de mener à bien une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H. C'est le bureau d'études CITADIA et son groupement qui ont été retenus.

Une réunion de lancement a été organisée en décembre, au cours de laquelle la démarche, la méthodologie et le calendrier de réalisation ont été présentés.

Planification du SCOT commun

Le 31 décembre 2016, le Pays d'Aunis a cessé d'exister et la Communauté de Communes Aunis Sud a adhéré au nouveau Syndicat Mixte portant un SCOT commun La Rochelle-Aunis, rassemblant les territoires de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, de la Communauté de Communes Aunis Atlantique et de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Ce nouveau syndicat a pour mission d'élaborer, réviser, évaluer et approuver un SCOT à l'échelle de ces trois EPCI. Il aura également pour objectif de suivre et évaluer les SCOT opposables de la Communauté d'agglomération de La Rochelle (approuvé le 11 avril 2011) et du Pays d'Aunis (approuvé le 20 décembre 2012) jusqu'à l'approbation d'un SCOT commun.

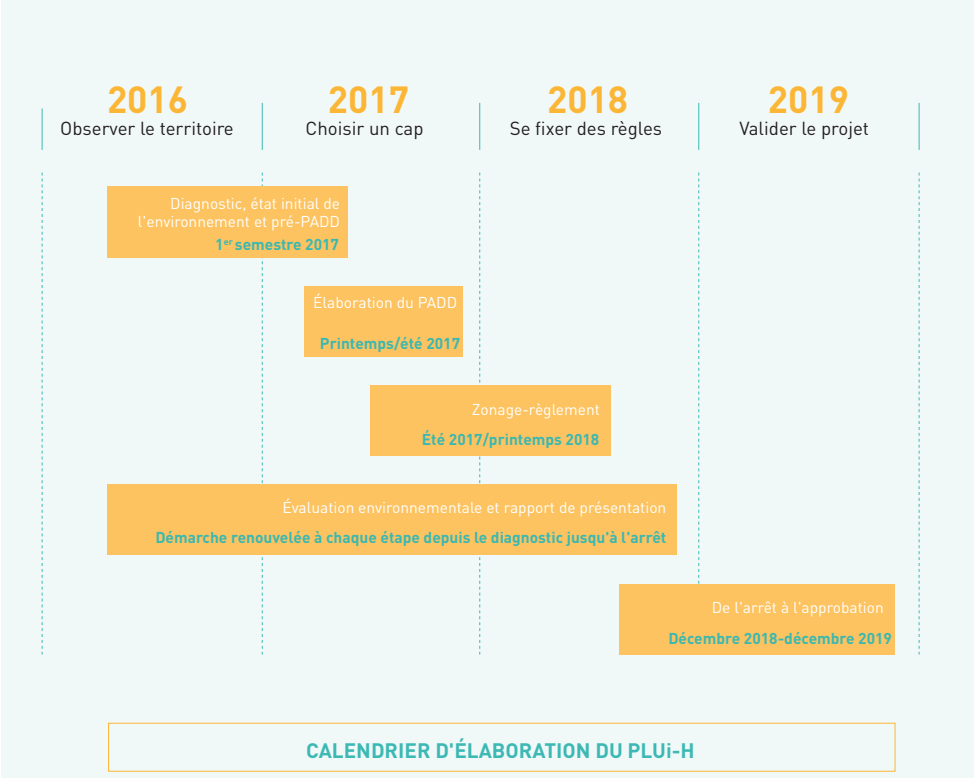

CALENDRIER D'ÉLABORATION DU PLUi-H

MARCHÉS PUBLICS :
DES PRESTATIONS AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

MARCHÉS ORDINAIRES DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Marchés inférieurs à 209 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ
Marché d'exploitation des installations de chauffage, de climatisation, d'eau chaude, sanitaire et de ventilation	Missenard Climatique	2 ans	**16 000 €/an**
Acquisition d'un bâtiment modulaire pour les besoins du Conservatoire de musique de la CdC Aunis Sud	Sarl Atemco		**84 215 €**
Assistance juridique pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CdC Aunis Sud	DL Avocats	44 mois	**25 050 €**
Fourniture et pose de la signalétique intérieure et extérieure de la CdC Aunis Sud	Dufau Publicité	Tranche ferme : **26 619, 97 €** Tranche conditionnelle 1 : **2 314, 42 €** Tranche conditionnelle 2 : **1 216, 94 €** Tranche conditionnelle 3 : **859 €**	
Marché de fourniture et acheminement d'électricité	Total Énergie Gaz	18 mois	**44 124, 64 €/an**
Informatisation et mise en réseau de 10 bibliothèques des communes membres de la CdC Aunis Sud	C3RB Informatique	54 mois	**19 176,50 €**

MARCHÉS NÉGOCIÉS (SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE) DE FOURNITURES ET SERVICES

Marchés inférieurs à 209 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT DU MARCHÉ
Démontage et remontage d'un bâtiment acquis à la société Fountaine-Pajot	Spaciotempo	**35 450 €**

MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Marchés inférieurs à 209 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT DU MARCHÉ
Étude d'opportunité et de faisabilité économique, juridique et financière d'une offre d'hébergement marchande	SCET	**Tranche ferme : 14 600 €** **Tranche conditionnelle 1 : 3 575 €** **Tranche conditionnelle 2 : 4 400 €** **Tranche conditionnelle 3 : 3 400 €**

Marchés supérieurs à 209 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT DU MARCHÉ
Assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan Local de l'Habitat	Groupement Citadia Conseil (mandataire)/Even Conseil/Aire Publique/Merc'At/Christophe Broichot	**324 712, 50 €**

MARCHÉS À BONS DE COMMANDES DE FOURNITURES ET SERVICES

Marchés inférieurs à 209 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ SUR LA PÉRIODE TOTALE	
			MONTANT MINI	MONTANT MAXI
Fourniture de produits de traitement et d'entretien pour les piscines de la CdC Aunis Sud	Océdis	30 mois	-	**15 000 €**

MARCHÉS DE TRAVAUX

Marchés inférieurs à 5 225 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ
Travaux d'extension du Parc d'activités Le Cluseau-Vouhé Lot 1 : Voiries et réseaux divers	Eiffage	8 mois	**312 162, 05 €**
Travaux d'extension du Parc d'activités Le Cluseau-Vouhé Lot 2 : Adduction d'eau potable	INEO Aquitaine	8 mois	**13 406 €**
Travaux d'extension du Parc d'activités Le Cluseau-Vouhé Lot 3 : Espaces verts	Carré Vert Paysage	8 mois	**46 630, 99 €**

UNE CDC SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale poursuit son action de proximité auprès de l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Aunis Sud. Il veille notamment à répondre aux besoins des personnes les plus fragilisées, en partenariat avec les associations locales, les communes, les services du département ou encore la CAF.
À ce titre, le CIAS informe les citoyens sur leurs droits ou les aides existantes, et les oriente, le cas échéant, vers des organismes spécialisés pour toute question d'ordre social nécessitant l'intervention ou le soutien d'une structure tierce.
En parallèle, la CdC poursuit son engagement en faveur de l'emploi par un espace mutualisé dédié aux salariés, aux étudiants, aux demandeurs d'emploi et aux entrepreneurs : la Maison de l'Emploi.

45
bénévoles à l'épicerie solidaire

464
aides financières traitées par le CIAS

392
personnes reçues par l'intervenante sociale en gendarmerie

5 325
personnes ont poussé les portes de la Maison de l'Emploi

4
ménages accueillis dans l'hébergement d'urgence

405
familles inscrites à l'épicerie solidaire

CIAS : UN ORGANISME PUBLIC ACTIF, À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE LA POPULATION LOCALE

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

La CdC a souhaité évaluer sa politique d'action sociale afin qu'elle réponde avec pertinence et efficacité aux réalités socio-économiques locales. L'objectif premier est d'adapter les dispositifs proposés aux besoins prioritaires de la population.

Lancée en septembre 2016, cette analyse a été menée avec des étudiants en Master 2 de sociologie de l'Université de Bordeaux. Des enquêtes quantitatives et qualitatives ont permis de cibler différents thèmes et acteurs : transports et mobilité, personnes âgées, enfance et famille, délinquance, sécurité, précarité. Cette première étape du diagnostic, qu'il conviendra de poursuivre en 2017, a permis de tirer les premières conclusions et de confirmer des problématiques déjà identifiées : désert médical, isolement des personnes âgées et difficultés de mobilité.

Missions

Organisme public ouvert aux personnes rencontrant une à plusieurs difficultés d'ordre social, le CIAS a pour mission d'informer, d'orienter vers les partenaires adaptés et d'accompagner dans les démarches d'accès aux droits.

Activités

Le CIAS gère :

- les demandes d'aides facultatives ;
- une épicerie solidaire ;
- un logement temporaire.

Il tient, par ailleurs, une place prépondérante dans :

- l'animation d'actions collectives ;
- le soutien aux associations à caractère social dans les domaines de l'aide alimentaire, la lutte contre la précarité et l'hébergement d'urgence ;
- la coordination, l'animation et le développement d'actions avec les partenaires locaux ;
- la mise en place d'une Analyse des Besoins sociaux (voir encadré ci-contre).

L'épicerie solidaire

L'épicerie solidaire a ouvert ses portes en 2014. En 2016, elle a accueilli 405 familles originaires de tout le territoire de la Communauté de Communes. Les actions propres à l'épicerie solidaire ont été poursuivies, notamment les ateliers cuisine pour adultes et enfants.

Le logement temporaire

Il a pour objectif d'accueillir en priorité des personnes du territoire de la CdC Aunis Sud sans solution de logement ou d'hébergement, pour un mois (renouvelable deux fois) et dans une perspective de relogement ou de réorientation vers des dispositifs adaptés. La gestion locative est assurée par le CIAS. L'accompagnement social est réalisé par un travailleur social de l'association Altea/Cabestan, avec laquelle le CIAS a passé une convention. Quatre ménages ont été accueillis au cours de l'année 2016.

16 élus

5 conseils d'administration

15 commissions permanentes

29 délibérations

7 agents

Les aides : une augmentation significative des prises de contact

Le CIAS continue à accueillir régulièrement de nouvelles personnes, qui jusqu'à présent n'avaient pas sollicité ses services ou qui n'en avaient pas eu connaissance. Entre 2015 et 2016, nous avons constaté une forte augmentation des contacts pris auprès du CIAS, qui ont donné lieu à des demandes d'informations, des orientations vers des services plus adaptés et à des prises de rendez-vous pour des demandes d'aides (accès à l'épicerie solidaire, aides financières, accès aux droits, etc.).

Ainsi, **1732 contacts** ont été établis en 2016, contre **711** en 2015.

On note que le nombre de ménages sollicitant une aide du CIAS reste relativement stable entre 2015 et 2016. Au total, **464 demandes** d'aides ont été déposées en 2016 (aides financières, bons d'urgence, colis alimentaires) contre 435 en 2015.

Comparativement à 2014 et 2015, nous avons identifié en 2016 **une baisse du nombre de dossiers** présentés à la commission permanente (288 dossiers).

Cette baisse concerne également les bons d'urgence accordés (66 en 2016 contre 78 en 2015), ainsi que le nombre de colis alimentaires attribués (127 en 2015, 93 en 2016).

D'autres sources de financement ou de co-financement sont systématiquement examinées avant le passage en commission permanente, les aides du CIAS restant complémentaires et subsidiaires aux dispositifs légaux.

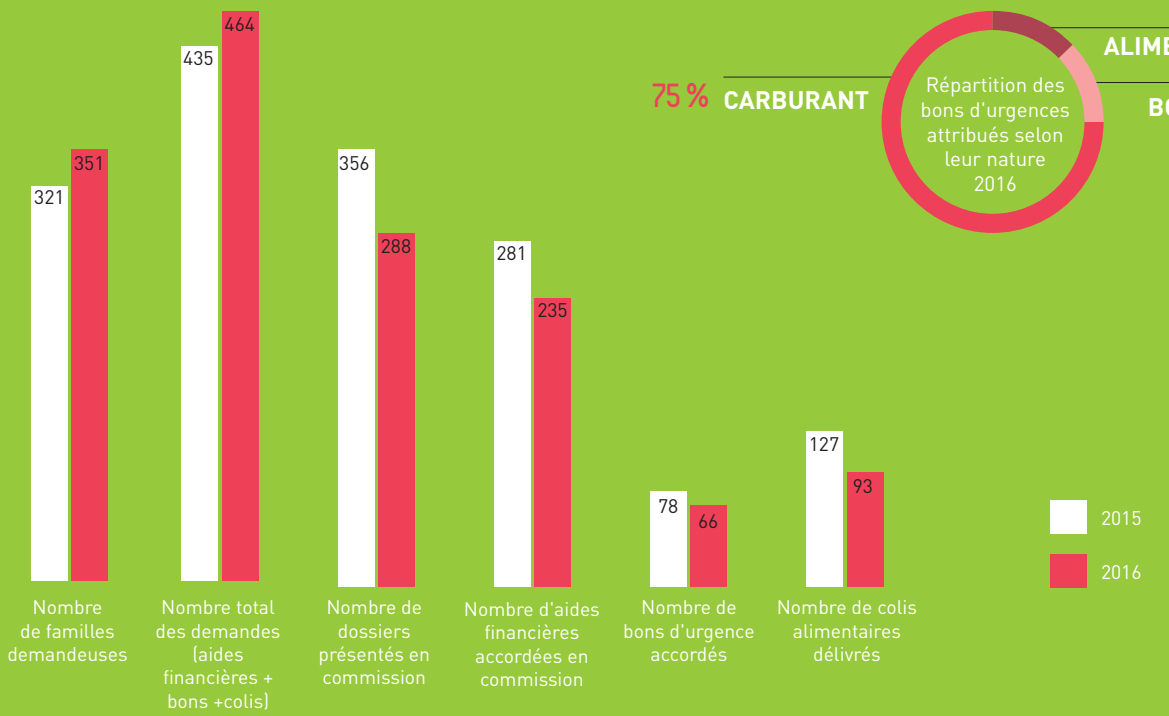

CIAS : UN ORGANISME PUBLIC ACTIF, À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE LA POPULATION LOCALE

Le budget

Le CIAS dispose d'un budget autonome.

Le budget de fonctionnement du CIAS est de 488 946,83 € et le budget d'investissement de 7 600 € hors restes à réaliser. Le compte administratif laisse apparaître 377 924,30 € de dépenses de fonctionnement, soit un résultat négatif en section de fonctionnement de 55 850,55 €.

Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

- les charges de personnel (293 101,38 €);
- les aides financières au public (61 796,85 €);
- l'approvisionnement de l'épicerie solidaire (25 178,32 €);
- les subventions aux associations (22 600 €).

Compte administratif 2016

Section de fonctionnement	Budget 2016	Compte administratif 2016
Total dépenses	488 946,83 €	433 774,85 €
Total recettes	488 946,83 €	377 924,30 €
Résultat de l'exercice	-	- 55 850,55 €

Section d'investissement	Budget 2016	CA 2016	Reste à réaliser
Total dépenses	7 843,02 €	929,54 €	672,89 €
Total recettes	7 843,02 €	1 410,95 €	-
Résultat de l'exercice	-	481,41 €	- 672,89 €

Résultats de l'exercice 2016

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	- 55 850,55 €	481,41 €
Report antérieur	102 291,83 €	7 383,02 €
Résultat cumulé	**46 441,28** €	**7 864,43** €
Résultat Restes à réaliser	-	**- 672,89** €

Le soutien du CIAS aux associations

Le CIAS poursuit son soutien aux associations à caractère social intervenant sur le territoire dans les domaines de l'aide alimentaire, la lutte contre la précarité, le logement et l'hébergement d'urgence, tel que le définit l'intérêt communautaire.

Il est ainsi intervenu pour soutenir la délégation départementale du Secours Catholique, le CAC dans le cadre du repas de Noël Solidaire, l'association pour l'aide alimentaire, ainsi que l'association Altéa Cabestan dans le cadre de l'accompagnement social effectué auprès des ménages accueillis dans le logement temporaire du CIAS et dans le cadre de l'intervention sociale en gendarmerie.

L'intervenante sociale en gendarmerie

Le CIAS finance le poste à mi-temps de l'intervenante sociale en gendarmerie, qui intervient sur la communauté de brigade de Surgères (gendarmeries de Surgères et d'Aigrefeuille d'Aunis, couvrant 23 communes de la CdC).

Elle a pour missions principales d'assurer :

- **un accueil et une écoute active** des personnes, en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre ;
- **une intervention sociale de proximité,** une participation au repérage précoce des situations de détresse sociale ;
- **une information et une orientation spécifiques** vers les services sociaux de secteur, et ou de droit commun ;
- **la facilitation du dialogue interinstitutionnel** entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.

Les perspectives 2017

À compter du 1er janvier 2017, la compétence "Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage" sera transférée aux Communautés de Communes (loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe). La CdC Aunis Sud a souhaité confier cette compétence, jusqu'alors assumée par le CCAS de Surgères, au CIAS. Le calcul du transfert de charges est en cours.

189
dossiers traités

392
personnes reçues (dont 137 mineurs)

297
entretiens

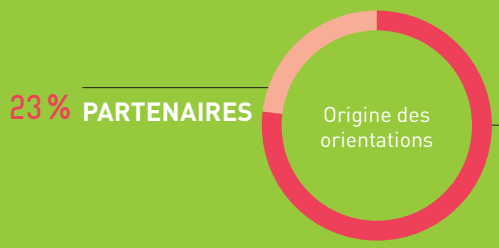

23 % **PARTENAIRES**

GENDARMERIE 77 %

22 % **AUTRES PROBLÉMATIQUES**

4 % **LIÉES À L'INTÉGRITÉ**

11 % **PERSONNES VULNÉRABLES**
(personnes âgées ou en situation de handicap, etc.)

SPHÈRE FAMILIALE 40 %

MINEURS 23 %

À noter : 73 % des interventions sont hors champ pénal.

MAISON DE L'EMPLOI : UN SERVICE DE PROXIMITÉ, UN ESPACE RESSOURCES ACCUEILLANT

5 325
personnes ont poussé les portes de la Maison de l'Emploi

3 080
demandes traitées directement par les chargées d'accueil de la Maison de l'Emploi

2 245
contacts ont été pris avec différents organismes dédiés

Dédiée à l'emploi, à la formation et à l'insertion, la Maison de l'Emploi poursuit sa mission principale : offrir **un service de proximité accessible,** un **accueil personnalisé pertinent** et une **mutualisation de la documentation et de l'information** pour tous les publics.

Depuis décembre 2015, la Maison de l'Emploi est inscrite comme partenaire du dispositif ERO (Espace Régional d'Orientation). Ainsi, salariés, demandeurs d'emploi, entrepreneurs ou tout autre profil s'interrogeant sur son avenir et les solutions existantes peuvent solliciter une rencontre avec un conseiller sur les questions suivantes :

- changer de travail ;
- se former ;
- créer ou reprendre une entreprise ;
- organiser sa recherche d'emploi.

En 2016, la Maison de l'Emploi a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires permanents et réguliers :

- Mission Locale
- Pôle Emploi
- AXYS pour l'animation d'ateliers de recherche d'emploi
- Cap Emploi
- CIRFA Terre
- CDIFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

D'autres partenaires ont sollicité la Communauté de Communes pour les mises à disposition de bureaux.

Deux agents de la CdC réalisent un premier accueil, tandis que deux autres agents sont en charge de l'animation du Bureau Information Jeunesse.

Type de demandes des publics caractérisés ERO

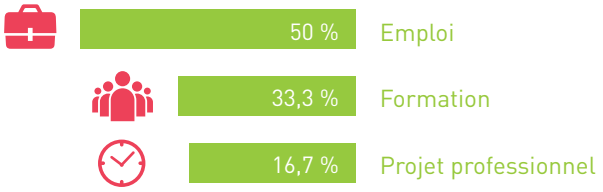

Type de demandes traitées par les agents d'accueil

UNE CDC ATTENTIVE À L'ACCUEIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT DE SA JEUNESSE

La Communauté de Communes fait du devenir de sa jeunesse, période cruciale où chacun se construit comme un individu unique, une de ses priorités. Ainsi, elle a développé depuis sa création une politique éducative qui favorise la réussite de tous ses enfants et de ses jeunes.
Les thématiques jeunesse ne se limitent pas aux loisirs et à l'animation. Face aux attentes d'une population aussi diversifiée, l'action de la CdC Aunis Sud consiste à créer un contexte favorable à l'accompagnement des initiatives des jeunes. Faire avec et non plus forcément et seulement pour !

1 036 751 €
de subventions accordées dans le cadre du PEL

69 154 €
de recettes pour les 3 piscines

307
assistantes maternelles agréées

31
clubs sportifs ont été subventionnés

PROJET ÉDUCATIF LOCAL :
UNE DÉMARCHE COLLECTIVE
AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES

90 réunions de concertations organisées (ou co-animées) par l'équipe PEL

615 000 heures enfants en Accueil Collectif de Mineurs (dont 35 % TAP)

1 500 enfants concernés par des projets mutualisés

Mettre en réseau les acteurs du territoire

Le Projet Éducatif Local étant avant tout une démarche de concertation entre la CdC et les partenaires locaux, les rencontres ont été nombreuses au cours de l'année. Suite à ces rencontres, des réunions ciblées ont permis de construire des projets concrets autour du Bal des Enfants, des Olympiades, de balades contées, d'une journée famille sur le site archéologique, de la Ronde des Histoires, du carnaval, d'un stage artistique, du vivre ensemble, etc.

En 2016, de nouveaux partenariats et animations ont vu le jour, notamment grâce au Réseau des bibliothèques pour la mise en place de la Ronde des Histoires ou le Carnaval organisé avec l'APE Les Loupiots de Jean Jau. De nouveaux projets enthousiasmants ont été organisés, à l'image des Olympiades, qui a connu un véritable succès auprès des 133 enfants présents.

La famille, un axe prioritaire

Au cours de l'année 2016, plusieurs groupes de concertation ont été mis en place, avec pour thème "la famille en Aunis Sud". La participation de parents, d'élus, de partenaires associatifs internes et externes à la CdC et d'institutionnels a permis d'élaborer un diagnostic, de recueillir les besoins et d'envisager les perspectives communes sur 4 thématiques :

- **les liens entre la famille et l'école ;**
- **les familles vulnérables ;**
- **l'implication des familles dans les actions et projets du PEL ;**
- **la famille et le handicap.**

Le groupe "Vivre ensemble" poursuit ses actions de mise en lien, d'accès aux droits et d'information les mercredis pendant la distribution de l'aide alimentaire à Aigrefeuille d'Aunis et quelques actions partenariales. Au total, 26 actions ont été organisées en 2016.

Accompagner les jeunes dans leurs projets

Plusieurs actions pour les jeunes ont été conduites au cours de l'année : les "Jobs d'été" à Surgères et Aigrefeuille d'Aunis, le service baby-dating et le Fonds Local d'Aide à l'Initiative des Jeunes.

RAM : UN LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRE ET D'INFORMATION EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Trois relais itinérants couvrent le territoire

Les RAM sont des lieux d'écoute, d'information, d'animation, de professionnalisation et de soutien à la parentalité pour les familles et les assistantes maternelles.

Pour couvrir au mieux les attentes des assistantes maternelles et des familles, un 3e RAM a été créé en janvier 2016. Deux d'entre eux sont des RAM communautaires et le 3e est associatif. Ils sont organisés en trois secteurs géographiques. La création de cette 3e structure permet de multiplier les rencontres et les ouvertures sur l'ensemble du territoire.

Les animations se font sur 3 à 4 matinées par semaine et par secteur. Les après-midis sont consacrés à l'accueil du public pour de l'accompagnement administratif et pédagogique.

La tendance de précarité observée en 2015 (multiplication de petits contrats, horaires atypiques et décalés) a perduré jusqu'en milieu d'année 2016, mais la situation s'est améliorée en fin d'année.

Des actions de formation ont été organisées, notamment sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

768 places d'accueil

307 assistantes maternelles agréées

60 % de places d'accueil pourvues

SPORTS :
DES ANIMATIONS VARIÉES POUR TOUS

1 300 élèves ont profité de l'encadrement des ETAPS

57 907 entrées dans les piscines

3 232 leçons de natation données

Les activités en milieu scolaire

Les activités proposées en milieu scolaire sont portées par le travail collaboratif des enseignants et des éducateurs sportifs. Balle ovale, vélo, basket, badminton, tchoukball, escalade, korfball, lutte, mini-volley, athlétisme, hand, cirque, roller, jeux d'opposition, course d'orientation, expression corporelle, gymnastique, accro gym, baseball : autant d'activités à destination des 48 classes de cycle 3, découpées en deux cycles de 10 séances par classe.

Trois rencontres sportives, ayant réuni 807 élèves, ont été organisées en plus de ces activités : korfball le 17 mai à Surgères (467 élèves), athlétisme le 19 mai à Aigrefeuille d'Aunis (250 élèves) et course d'orientation le 24 mai à Surgères (340 élèves).

Vac-En Sport

En 2016, les enfants de 10 à 14 ans ont pu pratiquer différentes activités sportives à Saint-Béat, Surgères et Aigrefeuille d'Aunis. Événement incontournable des vacances sur le territoire, Vac-En Sport leur a permis de s'essayer à diverses disciplines : ski, escalade, vélo, paddle, canoë, karting ou encore accrobranche.

Fréquentation en 2016 :

- 123 enfants inscrits, dont 85 garçons et 38 filles
- 113 enfants de la CdC Aunis Sud / 10 enfants hors CdC

Les piscines intercommunales à Aigrefeuille d'Aunis, Surgères et Vandré

Comme chaque année, la piscine a ouvert en deux temps : le 30 mai et jusqu'au 30 septembre pour les scolaires, associations et leçons ; et du 13 juin au 18 septembre au public.

	FRÉQUENTATION	RECETTES
Aigrefeuille	28 455 (avec le camping)	26 371,81 €
Surgères	22 740	34 442,50 €
Vandré	6 712	8 340,08 €
TOTAL	57 907	69 154,39 €

Les associations et les scolaires ont représenté respectivement 7 450 et 13 875 entrées. Le camping d'Aigrefeuille d'Aunis a amené 5 348 personnes.

SPORTS :

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

L'École multisports

Ouvertes aux enfants de la GS au CP, les 46 séances de l'École multisports ont permis à 56 enfants de participer aux activités les mercredis, de 13h45 à 16h15, encadrés par 8 éducateurs sportifs. Dix activités sont proposées : jeux d'opposition, rollers, cirque, gymnastique, jeux de ballons, athlétisme, golf, jeux de raquettes, vélo, escalade. 1 288 fréquentations ont été comptabilisées.

Les manifestations sportives

L'opération "Sport et entreprise" du 6 au 17 juin

Dans le cadre de la Semaine qualité de vie au travail, une opération "Sport et entreprise" a été mise en place. Elle comprenait plusieurs activités sportives, ainsi qu'une conférence sur le thème "Comment un bon manager permet de libérer la compétitivité dans le respect de l'homme ?". Les activités sportives ont permis à 48 personnes de pratiquer de l'urban training, de la marche nordique et de l'aquagym.

La Journée des sports le 17 septembre à Aigrefeuille d'Aunis

189 enfants des classes de CM1 et CM2 sont venus découvrir différents sports lors de cette journée : 14 clubs étaient présents pour proposer 12 activités différentes, telles que la boxe, le rugby, l'escrime ou encore le tennis. Un spectacle de roller a clôturé cette journée.

Le soutien aux associations sportives 2016

- Pour les manifestations à grande ampleur, 6 projets ont été soutenus pour un montant total de 5 730 €.
- Pour les jeunes de moins de 18 ans, 31 clubs ont été subventionnés à hauteur de 17 € par enfant résidant sur le territoire, soit 34 051 € pour 2 003 licenciés.
- Pour l'aide à la formation pour les bénévoles, 7 clubs ont été soutenus pour un montant total de 1550 €.

1 288 fréquentations pour l'École multisports

189 enfants ont participé à la Journée des sports

48 personnes ont participé aux activités sportives "Sport et entreprise"

UNE CDC ÉCO-RESPONSABLE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Le développement durable est au cœur de notre action politique. La transition écologique doit nous amener vers plus de responsabilité, d'innovation et d'initiative. Aux côtés de ses partenaires, la CdC Aunis Sud veut faire de la valorisation des ressources du territoire un levier de croissance. Elle a ainsi mis l'accent sur divers projets : gestion et valorisation des déchets, projets de transition énergétique, protection des milieux et de la ressource en eau, préparation à la prise de compétence GEMAPI ou encore sensibilisation du public aux gestes écologiques.

27 760
bacs distribués par Cyclad

25%
c'est la baisse du poids de la poubelle noire des ménages d'Aunis Sud suite au passage à la collecte incitative

30%
c'est l'augmentation du poids de la poubelle jaune des ménages d'Aunis Sud suite au passage à la collecte incitative

2 131
ragondins piégés en 2016 pour 20 communes parcourues, soit 36 % de plus qu'en 2015

52
familles au Défi Familles à Énergie Positive en Aunis Sud

DÉCHETS :
CYCLAD ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, UNE ACTION PRIORITAIRE

Le passage à la collecte incitative

En septembre 2016, la CdC Aunis Sud est passée à la collecte incitative grâce à Cyclad afin de **poursuivre et d'intensifier l'effort de réduction des ordures ménagères**.

Cette collecte incitative se compose de plusieurs actions :

- un passage en porte-à-porte aménagé pour aboutir à une collecte des emballages plus fréquente que celle des ordures ménagères (un passage toutes les semaines pour les emballages et un toutes les 2 semaines pour les ordures ménagères) ;
- la distribution aux habitants d'un conteneur pour les ordures ménagères résiduelles et d'un autre pour les emballages ;
- la distribution gratuite de composteurs pour tout foyer non encore équipé en faisant la demande ;
- un passage hebdomadaire pour collecter les ordures ménagères des professionnels lorsque cela est nécessaire (cantines scolaires, restauration, etc.).

Les résultats ne se sont pas fait attendre depuis le passage à la collecte incitative. Les poids respectifs des poubelles des ménages ont évolué de manière significative :

- diminution de **25 %** pour les poubelles noires ;
- augmentation de **30 %** pour les poubelles jaunes (emballages).

LA PROTECTION DES MILIEUX, ENJEU D'AVENIR

La lutte contre les ragondins, les rats musqués, la jussie et le myriophylle

Aunis Sud assume la compétence "Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et les espèces aquatiques envahissantes" via le SYHNA (Syndicat Hydraulique du Nord Aunis).

La lutte contre les espèces végétales aquatiques envahissantes concerne principalement les marais, les cours d'eau et les plans d'eau où se développent jussie et myriophylle. Elle enraye leur développement pour éviter une colonisation des milieux naturels.

Le ragondin et le rat musqué occasionnent d'importants dégâts sur les cultures dont ils se nourrissent, et sur les rives et les routes, fragilisées par leurs terriers. La campagne 2016 a piégé 2 131 ragondins et 467 rats musqués, soit respectivement 36 % et 67 % de plus qu'en 2015 !

RÉSULTAT DU PIÉGEAGE DES RAGONDINS EN 2016

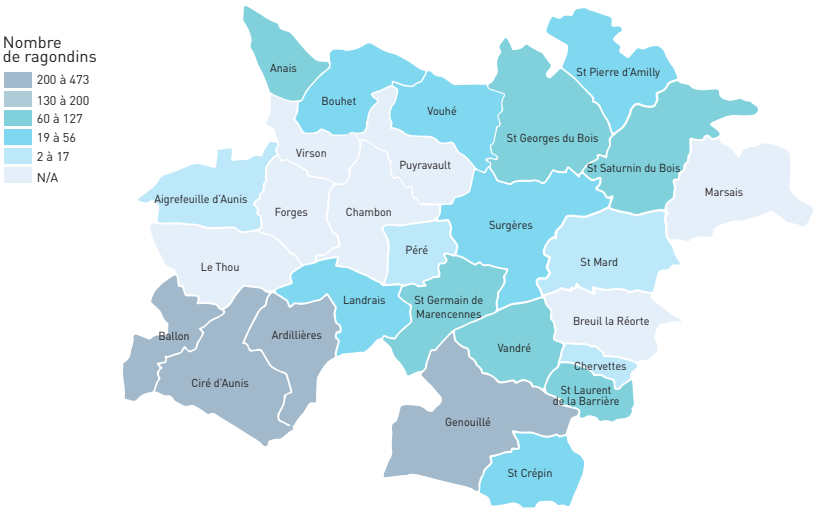

La compétence GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sera transférée le 1er janvier 2018 aux Communautés de Communes, qui doivent s'organiser par bassins versants. Aunis Sud se situant sur 4 bassins (la Boutonne, la Charente, le Curé et le Mignon, les deux derniers appartenant au grand bassin de la Sèvre Niortaise), le service Environnement a poursuivi en 2016 le travail engagé sur le mode d'organisation envisageable avec les collectivités appartenant au même bassin.

L'inventaire des zones humides

Exigé par les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H, chaque commune doit faire l'inventaire des zones humides. Ce dernier permet de localiser et caractériser chaque zone humide pour mieux en comprendre le fonctionnement au sein du bassin versant. La CdC a ainsi travaillé sur l'écriture du cahier des charges d'une consultation qui permettra de retenir les deux bureaux d'études qui réaliseront les inventaires en 2017-2018.

Le passage au zéro pesticides

L'année 2016 a été celle de la préparation à la mise en place d'un entretien "zéro phyto" dans les espaces publics en 2017. Cette révolution de nos pratiques s'inscrit pour chaque collectivité dans le cadre de la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Le 28 septembre, une journée d'information et d'échanges a été organisée pour évoquer concrètement les nouvelles méthodes d'entretien et travailler sur la communication vers le public.

PRODUCTION D'ÉNERGIES PROPRES : S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Accompagnement du projet de ferme photovoltaïque sur un terrain communautaire désaffecté

La Communauté de Communes est propriétaire d'un vaste terrain en friche, ancienne décharge aujourd'hui réhabilitée, à côté de la déchetterie à Vandré. Ce terrain a attiré l'attention d'un porteur de projet qui souhaite y installer une ferme photovoltaïque de 2,6 Mégawatt-crête (MWc), ce qui correspond à une production attendue de 3 380 MWh d'électricité verte et à 2 700 tonnes de CO2 évitées chaque année.

La CdC Aunis Sud et la commune de Vandré soutiennent ce projet de développement des énergies renouvelables qui augmentera l'autonomie énergétique de notre territoire. Le Conseil communautaire a autorisé la signature d'un bail emphytéotique de 25 ans avec ledit porteur de projet. En outre, la CdC l'a accompagné dans ses diverses démarches : passage devant le guichet unique, permis de construire, candidature à l'appel d'offre national pour le tarif d'achat d'électricité, etc. Le site verra le jour courant 2017.

Développer les toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics avec un financement participatif

Installer une toiture photovoltaïque intégrée sur les bâtiments communautaires qui s'y prêtent concourt à l'autonomie énergétique d'Aunis Sud et à la promotion des énergies renouvelables. C'est pourquoi la Communauté de Communes a travaillé en 2016 avec DEMOSOL, une entreprise créée par le Centre Régional des Énergies Renouvelables, pour installer prochainement une petite toiture photovoltaïque (70 m²) sur l'école de musique à Aigrefeuille d'Aunis.

La CdC met à disposition la toiture pour une période de 25 ans, tandis que DEMOSOL réalise les travaux et revend l'électricité produite. Afin que la valeur ajoutée de cet investissement reste sur le territoire, une partie du financement des panneaux photovoltaïques sera ouvert aux habitants via la plateforme de financement participatif LUMO, leur rapportant des intérêts à l'image d'un placement financier classique.

Les Balades thermographiques

Animées par le conseiller Info Énergie à destination du public, elles ont pour objectif de sensibiliser les propriétaires à l'importance de l'isolation thermique en visualisant de manière plus concrète les pertes de chaleur et les défauts d'isolation. Quatre communes ont accueilli des balades : Chambon, Puyravault, Surgères et Saint Saturnin du Bois, où France 3 a fait un reportage pendant la balade.

UNE CDC PORTÉE PAR UNE GESTION CONTRAINTE ET RAISONNÉE

Pour agir au quotidien au service des Sud-Aunisiens, les élus se donnent des moyens budgétaires et humains. Ainsi, le budget de la CdC Aunis Sud permet de financer des services performants et des projets concrets dans des domaines définis comme prioritaires, servant l'intérêt général et avec un impact immédiat ou sur le long terme pour la population.
Par ailleurs, plus de la moitié des agents a bénéficié de formations spécialisées afin de développer compétences et connaissances.

88
agents

Dépenses de fonctionnement
12 658 095 €

15%
de baisse des dotations versées par l'État

Dépenses d'investissement
5 013 282 €

BUDGET : UNE GESTION CONTRAINTE ET RAISONNÉE

Le compte administratif synthétisé

La CdC souhaite poursuivre sa politique d'investissement tout en maintenant un niveau d'endettement maîtrisé. Face au constat d'un faible niveau d'autofinancement, un effort important a été demandé sur les dépenses de fonctionnement : **-15 %** sur les charges à caractère général et **-10 %** sur les subventions versées. Le travail engagé sur les dépenses de fonctionnement a permis de limiter la baisse de la capacité d'autofinancement (CAF brute 2015 = 1 394 K € pour une CAF nette = 290 K €, CAF brute de 1 004 K € en 2016 pour une CAF nette de 203 K €). Ces efforts ont été réalisés malgré la chute continue des dotations et la baisse de recettes de fiscalité, due principalement à une recette exceptionnelle de CVAE en 2015 de 1 million d'euros. La dette portée par le budget principal a également diminué de plus de 590 000 €. En fin d'exercice, les 3 budgets annexes des commerces de Vérines, Montroy et Croix-Chapeau ont été clôturés au 31 décembre.

À noter : la valorisation comptable de l'important stock de terrains aménagés dans les budgets des zones d'activités génère un important déficit d'investissement, impactant le résultat global de la Communauté de Communes.

	BUDGETS	PRINCIPAL	BÂTIMENTS RELAIS	PÉPINIÈRE INDIGO	ZONES D'ACTIVITÉS	COMMERCES EN COURS DE RÉTROCESSION	TOTAL
FONCTIONNEMENT	Dépenses	12 658 095,95 €	43 625,08 €	191 768,57 €	3 914 326,63 €	30 445,39 €	**16 838 261,62 €**
	Recettes	15 435 649,56 €	83 097,89 €	235 360,94 €	3 720 547,01 €	30 445,39 €	**19 505 100,79 €**
	Résultat	**2 777 553,61 €**	**39 472,81 €**	**43 592,37 €**	**- 193 779,62 €**	**-**	**2 666 839,17 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	5 013 282,95 €	80 383,15 €	478 695,47 €	5 259 097,88 €	643 827,47 €	**11 475 286,92 €**
	Recettes	4 472 568,50 €	59 122,87 €	169 780,56 €	3 702 898,68 €	563 117,03 €	**8 967 487,64 €**
	Résultat	**- 540 714,45 €**	**- 21 260,28 €**	**- 308 914,91 €**	**- 1 556 199,20 €**	**- 80 710,44 €**	**- 2 507 799,28 €**
RESTES À RÉALISER	Dépenses	602 197,91 €					602 197,91 €
	Recettes						

Dépenses d'équipement et remboursement du capital de la dette 2016 :

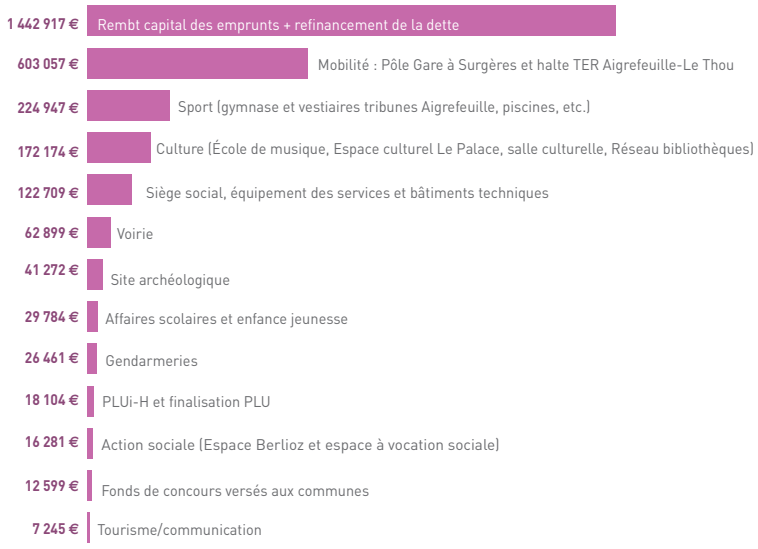

Les dépenses d'équipement

En 2016, les dépenses d'équipement ont représenté un total de 1 338 000 € en tenant compte des travaux en régie, dont notamment :

- dans le domaine de la mobilité, l'opération de la halte TER du Thou s'est finalisée en 2016 pour un coût sur l'exercice de 450 000 €. Le projet du Pôle Gare à Surgères se poursuit en 2016 avec l'acquisition d'un bâtiment amené à être détruit afin de permettre l'aménagement du site ;
- les équipements sportifs ont bénéficié d'équipements divers et de travaux d'amélioration pour près de 225 000 € ;
- dans le secteur de la culture, le Conservatoire de musique a bénéficié de l'installation d'un bâtiment modulaire permettant un meilleur accueil des élèves, pour un coût total de près de 125 000 €.

BUDGET : UNE GESTION CONTRAINTE ET RAISONNÉE

Les grandes masses du budget principal (exprimé en milliers d'euros)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN K €	12 658,10
Charges à caractère général	1 156,12
Charges de personnel	3 377,80
FNGIR*	159,73
Fiscalité reversée aux communes	1 868,23
Subventions et participations versées	4 949,23
Intérêts de la dette	322,26
Charges exceptionnelles	1,05
Amortissements des immobilisations	388,31
Autres opérations d'ordre (cessions immobilisations)	435,36

* Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN K €	15 435,65
Produits des services	544,70
Fiscalité	9 391,79
Dotations et participations perçues	2 470,88
Fiscalité reversée aux communes	209,52
Produits divers	164,23
Valorisation des travaux en régie	32,21
Produits exceptionnels	25,77
Produits exceptionnels sur cessions immobilisations	300,00
Autres opérations d'ordre	140,09
Excédent 2015 reporté	2 156,46

CAF brute : 1 004 K €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN K €	5 013,28
Remboursement capital emprunts	801,78
Refinancement de la dette	641,14
Déficit 2015 reporté	1 260,61
Dépenses d'équipement	1 086,78
Subventions d'équipement versées	205,94
Fonds de concours versés aux communes	12,60
Travaux en régie	32,21
Autres opérations d'ordre	140,09
Opérations patrimoniales	832,14

CAF nette : 203 K €

RECETTES D'INVESTISSEMENT EN K €	4 472,57
Subventions d'investissement	212,26
Fonds de compensation TVA	171,79
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 579,78
Souscription d'emprunts	200,00
Refinancement de la dette	652,07
Amortissements des immobilisations	388,31
Autres opérations d'ordre	435,36
Autres recettes d'investissement	0,85
Opérations patrimoniales	832,14

L'endettement

Au 31 décembre 2016, en cours de dette du budget principal : 9 607 850 €

↘ baisse de 590 150 € sur l'exercice.

Au 31 décembre 2016, en cours de dette consolidée : 12 019 350 €

↗ hausse de 245 350 € sur l'exercice, principalement en raison du besoin de financement généré par les acquisitions foncières sur la zone de La Combe (980 000 €).

BUDGET : MAINTENIR UN FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement

Le fonctionnement est marqué par la part décroissante des dotations versées par l'État dans le budget, passée de 19 % en 2014 à 17 % en 2015, puis 15 % en 2016. En contrepartie, la part de recettes provenant de la fiscalité est passée en 2 ans de 49 % à 53 %.

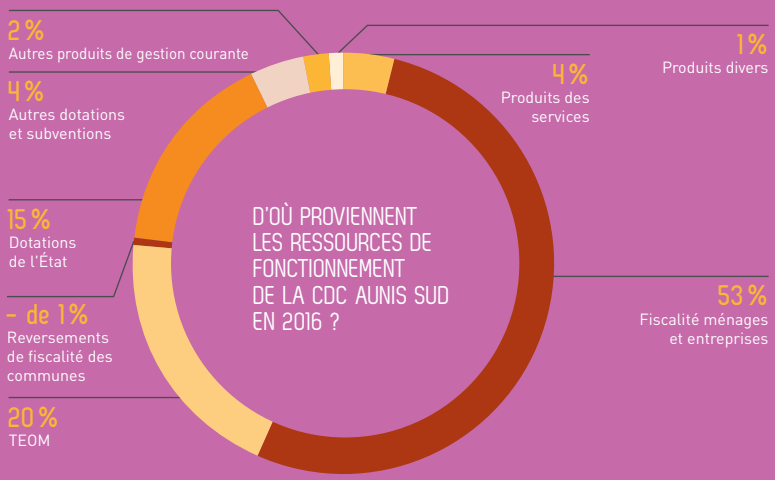

Les dépenses de fonctionnement se répartissent entre les différentes compétences de la CdC, avec l'environnement (dont la gestion des ordures ménagères), l'enfance-jeunesse, le sport, l'emploi et l'action sociale.

17 % des dépenses de la Communauté de Communes correspondent aux reversements de fiscalité aux communes.

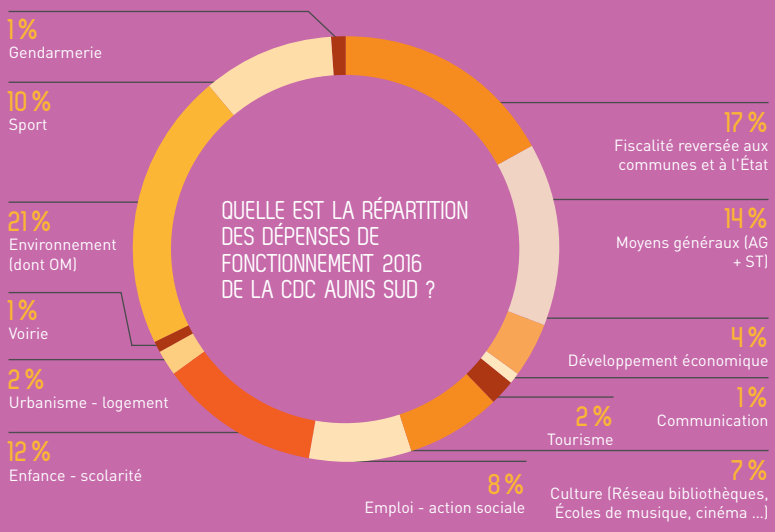

RESSOURCES HUMAINES :
DES AGENTS AU SERVICE DES HABITANTS

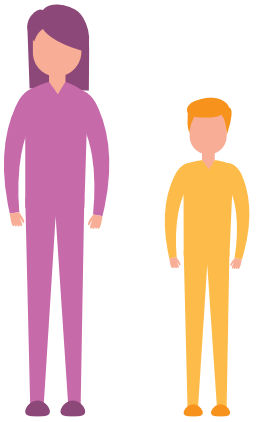

53 femmes

35 hommes

L'effectif

Au 31 décembre 2016, la CdC Aunis Sud compte **88 agents en poste** tous contrats confondus, dont 75 fonctionnaires, 3 contrats aidés et 10 contrats à durée déterminée.

44 ans, c'est l'âge moyen de nos agents

10 % de personnes en situation de handicap

9 médailles du travail ont été attribuées, dont 3 vermeil (30 ans de service) et 6 argent (20 ans de service)

La carrière

Avancements d'échelon : 24 agents

Avancements de grade : 5 agents

Promotion interne : 1 agent

Les formations

199 jours de formation au total dont :

- 53 jours de formation suivis par les agents de catégorie A ;
- 62 jours de formation suivis par les agents de catégorie B ;
- 84 jours de formation suivis par les agents de catégorie C.

Les recrutements

En 2016, ont été recrutées une personne responsable du 2e Relais Assistantes Maternelles communautaire et une personne responsable du service des sports.

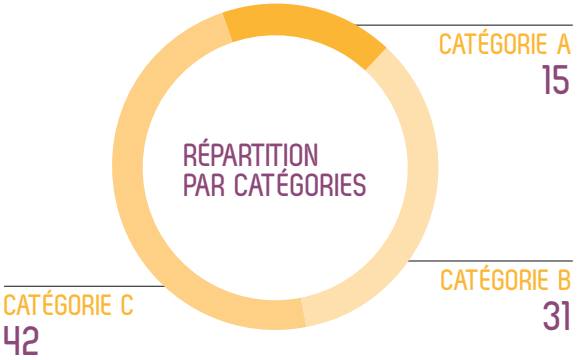

RESSOURCES HUMAINES :
UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA MUTUALISATION ET DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le service des Ressources Humaines

Deux audits de services ont été organisés en 2016 :

- celui du service sport, qui a abouti en juillet 2016 au recrutement de la nouvelle responsable du service ;
- celui lancé en fin d'année pour préparer la réorganisation du service technique en 2017.

Tout au long de l'année, le service des Ressources Humaines a travaillé à la mutualisation des services :

- avec les communes accueillant les activités du Conservatoire de musique (Aigrefeuille d'Aunis, Surgères, Le Thou, etc.) ou les événements Cycle & Sound ;
- avec les communes sièges de sites communautaires : piscine à Vandré, site archéologique à Saint Saturnin du Bois, équipements sportifs à Surgères ;
- de nombreuses formations mutualisées agents communaux/agents intercommunaux ont été organisées, notamment avec le CNFPT.

Dans le cadre de la rédaction du règlement intérieur de la collectivité, le règlement des autorisations spéciales d'absences a été adopté, en collaboration avec le Comité technique et les représentants du personnel.

Prévention

Le service de prévention est rattaché au service des Ressources Humaines et comprend :

- un conseiller en prévention dont le temps de travail se partage entre la CdC et les 27 communes membres ;
- une secrétaire partagée avec le service RH ;
- quatre assistants de prévention à hauteur de 4 heures par mois chacun.

Le service mutualisé de prévention des risques professionnels intervient auprès des 27 communes et de la Communauté de Communes afin de les accompagner dans la rédaction de leur Document Unique d'évaluation des risques professionnels et d'améliorer ainsi les conditions de travail des agents.

Sa mission consiste également à mutualiser des moyens en termes de formation ou d'achat d'équipements de sécurité. À ce titre, une dizaine de sessions de formations mutualisées de sauveteurs secouristes du travail ont été organisées fin 2016.

3 réunions du CHSCT

5 réunions du Comité technique

Aunis Sud

Ma Communauté de Communes

Contacts

Les équipes de la Communauté de Communes Aunis Sud vous accueillent et vous renseignent :
44, rue du 19 mars 1962
17700 SURGÈRES
Tel. : 05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi 9h-12h et 14h-17h
Vendredi 9h-12h et 14h-16h

Restez connectés !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **www.aunis-sud.fr**

Votre Communauté de Communes vit aussi sur les réseaux sociaux :

@CdCAunisSud

Communauté de communes Aunis Sud

Conservatoire de musique Aunis Sud

Pépinière Entreprises Indigo - Aunis Sud

Chantier archéologique Saint Saturnin du Bois

Bureau Information Jeunesse - Aunis Sud